

LA CROIX Édouard (DE),  
*Le Séral des empereurs turcs.*  
*Relation manuscrite du sieur de La Croix à la fin du règne du sultan Mehmed IV,*  
 édité par Corinne Thépaut-Cabasset.

Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques, 2007, 245 p.  
 ISBN : 978-2735506477

Le présent livre est la publication d'un manuscrit écrit par le sieur Édouard de La Croix, qui fut secrétaire d'ambassade à Constantinople sous le règne de Louis XIV auquel il dédia l'ouvrage. Il semble que celui-ci ait réuni deux volumes rédigés en amont de façon séparée et bien distincte : l'une des parties concerne le palais impérial de Topkapi, qui abritait le sultan mais aussi les pages, ce qui donne lieu à une description de cette institution et, plus largement, du fonctionnement de l'administration ottomane. La seconde traite du harem en particulier, bien qu'il fasse en réalité partie intégrante du Palais ottoman. Néanmoins, il s'agit d'un espace tenu à l'écart du reste du palais et destiné aux femmes, avec un fonctionnement bien distinct (même s'il est similaire sur nombre de points). Le mystère et l'exotisme qui entouraient le harem ont probablement joué un rôle important dans ce choix de dédier une partie entière du manuscrit à ce lieu. C'est surtout un apport très intéressant de cette publication, étant donné que les récits historiques sur ce sujet sont rares et, pour l'essentiel, postérieurs.

Si l'auteur présente son récit comme le fruit de sa volonté de rétablir la vérité sur le fonctionnement du palais, en réalité, le sieur de La Croix retombe, tout comme ses prédécesseurs et successeurs, dans bon nombre de topiques dont il a bien du mal à se défaire. Et il devient très difficile, dès lors, de séparer le bon grain de l'ivraie. Nous allons donc tenter d'approcher ce texte à partir de deux optiques : celle littéraire, puis celle historique.

En ce qui concerne le style littéraire, la première composante réside dans le style très courtisan du récit, que l'auteur annonce d'ailleurs dès son introduction, où il explique qu'il adresse son livre au roi de France, Louis XIV. Ainsi, le sieur de La Croix a tendance à faire monter d'emphase dès qu'il est question du souverain français ou de tout ce qu'il a pu entreprendre. Cette caractéristique n'a rien de surprenant, étant donné le style du récit et son destinataire, et ne mériterait pas que l'on s'y attarde plus, s'il n'entraînait quelques conséquences sur ses propos. J'entends par là que cet élément engendre des comparaisons ou des remarques motivées probablement plus par son envie de

flatter son destinataire que par un souci de vérité. Ainsi, chaque fois qu'il est question du design architectural du palais ottoman, et tout particulièrement de ses jardins, on est surpris de lire des commentaires insistant sur le manque de structure et d'organisation de l'espace. Les jardins et les bâtiments y sont en effet dépeints comme déstructurés, placés sans harmonie ni organisation de l'espace : il faut bien évidemment replacer ce jugement à la lumière d'une comparaison sous-entendue avec le palais de Versailles. Le manque de prestance également, auquel l'auteur fait régulièrement référence, doit s'interpréter dans ce même état d'esprit. Il est d'ailleurs difficile, sur ce point, de distinguer la part de sentiment personnel de l'auteur de celle de son besoin de flatterie courtisane. Quoiqu'il en soit, le lecteur aura soin de prendre de la distance avec ce commentaire, qui est loin d'être totalement objectif. Cela ne veut pas dire pour autant qu'il soit totalement dénué de réalisme : le visiteur, même contemporain, sera surpris par la relative simplicité, voire le manque de majesté à laquelle on pourrait au contraire s'attendre.

Par ailleurs, l'auteur manifeste à plusieurs reprises son étonnement quant au silence qui règne dans le palais, à la stricte hiérarchie, à l'ordre parfait qui étaient de mise dans le palais impérial ottoman. Là encore, le sieur de La Croix réagit en « Occidental », habitué au faste de Versailles où résidait une cour si nombreuse. Or, la conception du palais royal est extrêmement différente dans l'Empire ottoman et en Europe, en France en particulier. Son utilité n'est pas la même. Ainsi, mises à part quelques cérémonies particulières, le palais ottoman n'est pas un lieu de divertissement. Bien au contraire : c'est le lieu de résidence du sultan (et de sa famille, en partie, du moins à la période du récit), ainsi que des pages. Il s'associe plus, en ce sens, à une école militaire. Certes, c'est un lieu de décision et de justice. Mais dans la conception ottomane, le retrait du sultan (donc l'absence d'une cour) et le silence jouent un rôle dans la symbolisation de la souveraineté. Moins l'on voit le sultan, plus celui-ci est sacré : il est intouchable, inaccessible, placé ainsi au-dessus du reste des hommes. On voit bien toute la différence avec la conception française de l'expression du pouvoir, en particulier sous le règne du Roi Soleil !

Pour autant, le récit possède d'autres caractéristiques littéraires qu'il convient de mentionner. Il se présente comme un document descriptif, qui se voudrait le plus exhaustif possible (on reviendra sur ce point plus loin), ce qui ressemble d'ailleurs très fortement à la description du palais faite par Bobovius, dont il sera question de nouveau plus loin, le mode de présentation n'étant pas le seul emprunt à cet

uteur. Cela rend le récit un tant soit peu «scolaire» : le sieur de La Croix a heureusement eu la bonne idée de le rendre moins rébarbatif en insérant, régulièrement, de petites anecdotes qui, si leur authenticité est plus que douteuse, rendent néanmoins le récit plus distrayant. Ce faisant, notre auteur tombe dans un travers qu'il reprochait pourtant lui-même à ses prédecesseurs : préférer le ludique des histoires croustillantes au réalisme historique.

La question de l'apport historique du récit est par contre beaucoup plus épineuse : une lecture attentive du texte révèle rapidement que les informations fournies sont souvent soit erronées, soit simplifiées. Plusieurs raisons à cela : le sieur de La Croix ne connaissait pas la langue turque au moment de la rédaction de son manuscrit et ne l'apprit que très tardivement. Par ailleurs, l'auteur n'avait pas accès personnellement aux lieux qu'il décrit : l'accès au palais impérial, et plus encore lorsqu'il s'agit du harem, était loin d'être facile. Il eut donc nécessairement recours à des interprètes et des intermédiaires, ce qui limitait la fiabilité de ses informations. La question est donc de savoir si ses sources, ses informateurs, étaient fiables. Et là, on se retrouve face à un dilemme, car on sait que son principal informateur n'était autre que le célèbre Albertus Bobovius, alias Ali Ufki Bey. Issu du «ramassage» (*devchirme*), celui-ci fut page au palais impérial avant d'y devenir musicien ; de plus, il fréquenta régulièrement les ambassades occidentales, notamment celle française. Grâce à ses renseignements, tirés de sa propre expérience, il permit à plusieurs membres des ambassades de fournir des récits de bonne qualité. Parmi les autres auteurs qui bénéficièrent de ses conseils, notons Antoine Galland, qui rédigea une description du palais similaire sur bien des points à celle du sieur de La Croix. En l'occurrence, dans le présent manuscrit, on retrouve la marque de Bobovius dans les pages relatives à celles sur la musique. Quant à celles concernant le harem, il est probable que ce fut le même qui, de par ses relations avec le palais, fournit les éléments nécessaires à sa production. Pour autant, soit qu'il eut recours à d'autres informateurs, soit qu'il rédigea d'après ses notes et n'hésita pas à broder à partir de la réalité, il demeure que l'exactitude des renseignements délivrés par le sieur de La Croix est aléatoire. C'est donc avec circonspection que le lecteur abordera ce document d'un point de vue historique. Quant à ses affirmations de départ, selon lesquelles il s'était efforcé de ne fournir que des renseignements totalement attestés, qu'on ne s'y méprenne pas : il s'agit d'une déclaration purement littéraire, à ne pas prendre au pied de la lettre.

Toutes ces remarques conduisent à s'interroger sur la qualité de son récit, de son apport historique. Dans quelle mesure ce récit est-il exploitable historiquement ? La réponse n'est pas aisée, car les renseignements fournis par de La Croix ne sont pas forcément erronés, ni forcément justes. Le principal défaut de ce texte serait surtout son manque d'exactitude ; en particulier, il ne tient aucun compte des évolutions historiques. Ainsi, l'auteur assène des vérités intangibles, alors qu'elles sont le fait d'une évolution récente. Néanmoins, il faut reconnaître que ce dernier ne cherchait pas, dans son récit, à restituer une vision évolutive de la société ottomane, mais plutôt descriptive. Il mentionne ce qui est (ou ce qu'il comprend) au moment où il y est. Et c'est précisément dans ce sens qu'il faut penser l'apport du manuscrit du sieur de La Croix : voir comment un Français percevait le palais ottoman à cette période précise. On comprend ainsi toute la complexité concernant l'apport historique de ce manuscrit : certaines anecdotes et renseignements correspondent à des réalités historiques avérées, dont l'auteur a pu être témoin (ou, pour le moins, ses sources). Mais cela se retrouve mélangé à d'autres anecdotes et renseignements imprécis, voire totalement faux. Il devient donc très difficile de faire la part du vrai et du faux.

Un autre élément doit encore être pris en compte : le copiage d'autres manuscrits, d'autres auteurs. Ce phénomène récurrent rend difficile l'évaluation de la valeur intrinsèque de ce manuscrit, au regard notamment de la description du palais ottoman faite par Albertus Bobovius qui nous est parvenue *via* Antoine Galland et de celle faite par Ottoviano Bon. Il y aurait d'ailleurs peut-être une recherche plus précise à faire sur ce point pour essayer de déterminer ce qui a été pris à l'un et à l'autre et ce qui est propre à l'auteur dans ce récit. Toujours est-il que ceux qui auraient déjà lu ces deux auteurs ne pourront qu'être surpris, voire déçus, d'y retrouver énormément de similitudes. On remarquera ainsi que certaines anecdotes se retrouvent autant chez Galland (auteur également d'un journal de son voyage à Constantinople) que chez le sieur de La Croix, alors même qu'ils ne furent pas présents à Constantinople au même moment ! Qui a pris quoi, à qui ? On se le demande.

En conclusion, la publication du manuscrit, jusque-là inédit, du sieur de La Croix est certes un enrichissement indéniable à la connaissance historique, mais il doit être abordé avec un grand sens critique. Son intérêt se situe surtout dans le domaine non pas de la connaissance du palais ottoman, mais bien plutôt dans la conception qu'un Français du XVI<sup>e</sup> siècle pouvait s'en faire. Il me semble qu'il y aurait matière à un intéressant travail de comparaison de ce texte avec ceux similaires, écrits en d'autres périodes, par

d'autres auteurs : un tel travail pourrait permettre de percevoir les évolutions dans la manière de présenter et d'appréhender la société ottomane, choses qui ont forcément varié au cours du temps et en fonction des individus. Une telle approche avait été menée par Lucette Valensi, du point de vue de Venise, ce qui avait donné naissance à un ouvrage extrêmement instructif (*Venise et la Sublime Porte. La naissance du despote*, Paris, 1987).

*Juliette Dumas*  
Doctorante à l'EHESS - Paris